

DOCUMENTATION GÉNÉRALE**POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE DU THELLE****GRILLE TARIFAIRE – PRÉSENTATION EN TABLEAUX**

38 TER rue de Calais – 60430 NOAILLES – SARL | SIREN : 752 169 201 | N° ORIAS : 13001181 | SIRET : 752 169 201 00015 | Capital : 5 000 €

Responsable légal : PAEMELAERE Gilles | Habilitation funéraire : 25-60-00015 | TVA : FR10752169201

IMPORTANT – NOTICE D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

À compter du 1er octobre 2026, cette documentation générale est à mettre à disposition avec la notice d'information réglementaire standardisée, distincte et vierge de tout élément d'identification du professionnel. La notice doit être affichée de manière visible et lisible depuis l'extérieur de l'établissement recevant du public, s'il en dispose, et publiée de manière aisément accessible depuis la page d'accueil du site internet de l'opérateur, s'il en possède un, selon les modalités réglementaires.

Tarifs TTC – version applicable à compter du 1er octobre 2026

Prestations couvertes par l'habilitation funéraire n° 25-60-00015 : organisation des obsèques ; transport de corps avant et après mise en bière ; fourniture des housses, cercueils et accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires ; fourniture des corbillards et voitures de deuil ; fourniture de personnel, objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations ; soins de conservation en sous-traitance ; gestion et utilisation d'une chambre funéraire.

Légende : OBLIGATOIRE = prestation ou fourniture imposée par la réglementation dans la situation concernée ; OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES = prestation ou fourniture qui devient obligatoire dans certaines situations prévues par la réglementation ; NON OBLIGATOIRE = prestation ou fourniture facultative, laissée au choix de la famille.

1 – DÉMARCHES ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Démarches et formalités administratives – convoi local (rayon 30 km) – détail des démarches incluses à préciser au devis	340,00 €	NON OBLIGATOIRE
Démarches et formalités administratives – hors département – détail des démarches incluses à préciser au devis	420,00 €	NON OBLIGATOIRE

2 – CHAMBRE FUNÉRAIRE

PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Admission à la chambre funéraire – forfait de 6 jours	580,00 €	NON OBLIGATOIRE
Journée supplémentaire	90,00 €	NON OBLIGATOIRE
Réception du défunt en cercueil fermé et présentation temporaire	210,00 €	NON OBLIGATOIRE
Supplément admission chambre funéraire nuit, dimanches et jours fériés	160,00 €	NON OBLIGATOIRE
Fourniture et installation d'une table réfrigérante	360,00 €	NON OBLIGATOIRE

3 – PRÉPARATION DU DÉFUNT

PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Toilette en chambre funéraire : préparation et habillage du défunt	280,00 €	NON OBLIGATOIRE
Soins de conservation (actes de thanatopraxie) (réalisés en sous-traitance)	495,00 €	OBLIGATOIRE UNIQUEMENT DANS LES CAS PRÉVUS PAR LA RÉGLEMENTATION
Soins de conservation (actes de thanatopraxie) (réalisés en sous-traitance) – dimanches et jours fériés	720,00 €	OBLIGATOIRE UNIQUEMENT DANS LES CAS PRÉVUS PAR LA RÉGLEMENTATION
Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile incompatible avec l'inhumation ou la crémation	180,00 €	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES

4 – TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE

PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Housse mortuaire / housse de transport	80,00 €	OBLIGATOIRE EN CAS DE TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE
Brancardiers	196,00 €	NON OBLIGATOIRE
1 km supplémentaire au-delà du forfait de distance retenu	1,70 €	NON OBLIGATOIRE
Transport lieu de décès → chambre funéraire hors département – forfait jusqu'à 120 km A/R	580,00 €	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES
Transport lieu de décès → chambre funéraire ou autre destination – forfait 30 km A/R	250,00 €	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES

5 – CERCUEILS ET ACCESSOIRES

PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE	ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES COMPRIS DANS LE PRIX
CERCUEILS EN PIN – RUBRIQUE CRÉMATION			
Cercueil LE PRIOUL – pin massif 22 mm – 4 poignées plastique	690,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE PLAZAC – pin massif 22 mm – 4 poignées plastique	995,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE TOUQUES – pin massif 22 mm – 4 poignées plastique	1 340,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
CERCUEILS EN CHÊNE – RUBRIQUE INHUMATION			
Cercueil LE PARISIEN – chêne massif 22 mm – 4 poignées Zamak	830,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées

5 – CERCUEILS ET ACCESSOIRES			
Cercueil LE POISSY – chêne massif 22 mm – 4 poignées Zamak	1 210,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE POMOY – chêne massif 22 mm	1 288,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE TAVEL – chêne massif 22 mm – 4 poignées Zamak	1 440,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE PESSAC – chêne massif – 4 poignées Zamak	1 680,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE TANIS – chêne massif 22 mm – 4 poignées Zamak	1 766,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE PROISSY – chêne massif 22 mm – 4 poignées métal doré	1 839,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE TILLY – chêne massif 22 mm – 4 poignées laiton	2 318,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil LE TERMON – chêne massif 22 mm – 4 poignées Zamak	2 673,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
CERCUEILS ENFANTS – RUBRIQUE ENFANTS			
Cercueil enfant EVOL – pin massif 22 mm – vernis	310,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil enfant EYMET en pin massif 22 mm laqué blanc	399,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil enfant ERIN en chêne massif 22 mm vernis	480,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
Cercueil enfant EYLAC en chêne massif 22 mm laqué blanc	486,00 €	OBLIGATOIRE – MODÈLE AU CHOIX	Plaque d'identité Cuvette étanche 4 poignées
ACCESSOIRES CERCUEILS			
Cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur	560,00 €	OBLIGATOIRE SELON CIRCONSTANCES	—
Capiton CENTAUREA (blanc, bleu, bordeaux, champagne ou gris)	130,00 €	NON OBLIGATOIRE	—
Rose en Zamak vieux bronze	40,00 €	NON OBLIGATOIRE	—
Croix Cristal en Zamak	40,00 €	NON OBLIGATOIRE	—

5 – CERCUEILS ET ACCESSOIRES			
Croix Rubis avec Christ en laiton	110,00 €	NON OBLIGATOIRE	—
Croix Perle plastique avec Christ	40,00 €	NON OBLIGATOIRE	—
Rose en plastique doré	40,00 €	NON OBLIGATOIRE	—

6 – MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Personnel pour mise en bière en chambre funéraire de l'entreprise	100,00 €	NON OBLIGATOIRE
Mise en bière au domicile ou centre de soins – rayon 30 km A/R	230,00 €	NON OBLIGATOIRE

7 – TRANSPORT APRÈS MISE EN BIÈRE		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Corbillard avec chauffeur – 30 km A/R	460,00 €	NON OBLIGATOIRE
Corbillard avec chauffeur – 60 km A/R	610,00 €	NON OBLIGATOIRE
Corbillard avec chauffeur – 90 km A/R	710,00 €	NON OBLIGATOIRE
Corbillard avec chauffeur – 120 km A/R	790,00 €	NON OBLIGATOIRE
Équipe de 3 porteurs pour cortège hors département	970,00 €	NON OBLIGATOIRE
1 km supplémentaire au-delà du forfait de distance retenu	1,80 €	NON OBLIGATOIRE
3 porteurs au cortège local	570,00 €	NON OBLIGATOIRE
3 porteurs au départ	480,00 €	NON OBLIGATOIRE
Véhicule et chauffeur pour transport après mise en bière longue distance	490,00 €	NON OBLIGATOIRE

8 – CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Corbeille d'immortelles séchées	70,00 €	NON OBLIGATOIRE
Mise à disposition d'un maître de cérémonie	220,00 €	NON OBLIGATOIRE
Maître de cérémonie pour cortège hors département	430,00 €	NON OBLIGATOIRE
Mise à disposition d'une table de signature et d'un registre de condoléances	90,00 €	NON OBLIGATOIRE
Frais de paroisse – selon la paroisse – sur devis	Sur devis	NON OBLIGATOIRE

9 – INHUMATION		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Personnel pour l'inhumation	570,00 €	OBLIGATOIRE SI INHUMATION
Creusement et comblement fosse 1 place / 1,50 m	640,00 €	OBLIGATOIRE SI INHUMATION
Creusement et comblement fosse 2 places / 2 m	810,00 €	OBLIGATOIRE SI INHUMATION
Creusement et comblement fosse 3 places / 2,50 m	1 260,00 €	OBLIGATOIRE SI INHUMATION
Creusement frontal pour ouverture	830,00 €	NON OBLIGATOIRE
Ouverture et fermeture case columbarium	120,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Ouverture et fermeture caverne	400,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Ouverture et fermeture du caveau	710,00 €	OBLIGATOIRE SI INHUMATION EN CAVEAU
Dépose et repose de la tombale	710,00 €	NON OBLIGATOIRE
Fourniture d'une plaque de remarque	65,00 €	NON OBLIGATOIRE
Fourniture et pose d'un caverne	600,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Fourniture et pose d'un jeu de plancher	140,00 €	NON OBLIGATOIRE
Caveau 1 place	1 790,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Caveau 2 places	2 100,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Caveau 3 places	2 590,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Caveau 4 places	3 400,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE CHOIX
Semelle préfabriquée 150/250 maxi – fourniture et pose	580,00 €	NON OBLIGATOIRE

10 – EXHUMATION		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Exhumation d'un corps	290,00 €	NON OBLIGATOIRE
Housse d'exhumation	150,00 €	NON OBLIGATOIRE
Reliquaire 0,80	150,00 €	NON OBLIGATOIRE
Reliquaire 100	250,00 €	NON OBLIGATOIRE
Reliquaire 130	250,00 €	NON OBLIGATOIRE

11 – CRÉMATION		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Personnel pour la crémation	120,00 €	OBLIGATOIRE SI CRÉMATION
Fourniture d'une urne cinéraire avec plaque d'identité	110,00 €	OBLIGATOIRE SI CRÉMATION

11 – CRÉMATION		
Dépôt de l'urne dans un columbarium	120,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE MODE DE DESTINATION DES CENDRES CHOISI
Scellement de l'urne sur un monument funéraire	120,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE MODE DE DESTINATION DES CENDRES CHOISI
Inhumation de l'urne dans un caveau	710,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE MODE DE DESTINATION DES CENDRES CHOISI
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	80,00 €	NON OBLIGATOIRE – SELON LE MODE DE DESTINATION DES CENDRES CHOISI
Redevance de crémation – tarif selon le crématorium	Sur devis	FRAIS DE TIERS – TARIF DU CRÉMATORIUM

12 – ARTICLES FUNÉRAIRES ET ORNEMENTS		
PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Plaques funéraires et plaques personnalisées	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE
Vases et jardinières	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE
Croix, emblèmes et ornements	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE
Fleurs et compositions artificielles	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE
Articles décoratifs funéraires	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE
Urnes funéraires	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE
Autres articles funéraires	Prix selon modèle – tarif affiché ou devis avant commande	NON OBLIGATOIRE

12 – ARTICLES FUNÉRAIRES ET ORNEMENTS**13 – FAIRE-PART ET CARTES DE REMERCIEMENTS**

PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Conception et édition de 25 faire-part	95,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 50 faire-part	110,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 75 faire-part	125,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 100 faire-part	140,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 25 cartes de remerciements	50,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 50 cartes de remerciements	60,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 75 cartes de remerciements	70,00 €	NON OBLIGATOIRE
Conception et édition de 100 cartes de remerciements	80,00 €	NON OBLIGATOIRE

14 – DIVERS TRAVAUX DE MARBRERIE

PRESTATION / FOURNITURE	PRIX TTC	STATUT RÉGLEMENTAIRE
Gravure année de décès sur monument	100,00 €	NON OBLIGATOIRE
Gravure sur plaque funéraire – 7 € le caractère	7,00 €	NON OBLIGATOIRE
Gravure sur vase ou jardinière	20,00 €	NON OBLIGATOIRE
Gravure sur monument – 15 € le caractère	15,00 €	NON OBLIGATOIRE
Réfection des lettres – 7 € le caractère	7,00 €	NON OBLIGATOIRE
Nettoyage monument granit avec semelle ciment	260,00 €	NON OBLIGATOIRE
Nettoyage monument granit avec semelle granit	180,00 €	NON OBLIGATOIRE
Dépose et repose d'un monument funéraire	Sur devis	SUR DEVIS – NON OBLIGATOIRE
Dépose et repose d'une stèle	Sur devis	SUR DEVIS – NON OBLIGATOIRE
Dépose et repose d'une plaque funéraire	Sur devis	SUR DEVIS – NON OBLIGATOIRE
Réfection ou remplacement d'une semelle	Sur devis	SUR DEVIS – NON OBLIGATOIRE
Pose d'une plaque funéraire	Sur devis	SUR DEVIS – NON OBLIGATOIRE
Remise à niveau d'un monument funéraire	Sur devis	SUR DEVIS – NON OBLIGATOIRE

Pourquoi ces travaux sont-ils sur devis ?

Le prix de ces travaux peut varier selon l'état, les dimensions, le poids, l'accessibilité et les caractéristiques du monument. Un devis permet donc de déterminer précisément les travaux nécessaires et leur coût après examen du chantier.

15 – FRAIS DE TIERS, TAXES ET REDEVANCES

Important : les mentions de caractère obligatoire portent uniquement sur les fournitures ou opérations imposées par les textes dans la situation concernée. Les prestations complémentaires, options et frais variables doivent être acceptés par la famille et apparaître distinctement sur le devis. Les montants « selon organisme / établissement / commune / prestataire » sont des frais externes, à confirmer et à justifier.

Les frais de tiers sont des sommes facturées par des organismes ou prestataires extérieurs. Ils ne constituent pas des prestations propres de l'entreprise. Leur montant varie selon la commune, l'établissement, le crématorium ou le support choisi. Ils sont repris au devis lorsqu'ils sont connus.

NATURE DES FRAIS	MONTANT TTC	PRÉCISIONS
Vacations funéraires de police	Selon le tarif légal applicable	Dues uniquement lorsque la réglementation prévoit la présence ou l'intervention de l'autorité compétente. Le montant dépend du tarif applicable.
Frais d'établissement hospitalier / chambre mortuaire	Selon l'établissement	Montant fixé par l'établissement concerné ; communiqué à la famille dès qu'il est connu.
Frais de presse – avis de décès	Selon le journal ou le support choisi	Prix déterminé par le support de publication ; dépense facultative selon le choix de la famille.
Redevance de crémation	Selon le crématorium	Tarif communiqué par le crématorium choisi ; montant porté au devis.
Taxes et redevances communales / frais de cimetière	Selon la commune	Montant fixé par la commune ou le gestionnaire du cimetière, selon l'opération demandée.
Frais d'autres intervenants extérieurs	Selon le prestataire	Montant communiqué par le tiers concerné et détaillé au devis lorsqu'il est déterminable.

Information à la famille

Les frais de tiers sont présentés distinctement des prestations de l'entreprise. Lorsqu'ils sont avancés pour le compte de la famille, ils correspondent aux sommes dues à l'organisme ou au prestataire concerné. Les montants qui ne peuvent être connus à l'avance sont indiqués selon les informations disponibles, puis justifiés lors de la facturation. Les prestations effectivement retenues et les frais correspondants figurent sur le devis écrit.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de désaccord avec la réponse apportée par le professionnel à une réclamation, le client-consommateur peut, dans les conditions prévues aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, saisir le Médiateur du Commerce Coopératif et Associé par voie postale à l'adresse suivante : FCA – 77, rue de Lourmel, 75015 Paris, ou en utilisant le formulaire de réclamation disponible sur le site : www.mcca-mediation.fr/votre-reclamation

Médiateur du Commerce Coopératif et Associé – FCA
77 rue de Lourmel – 75015 Paris

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE DU THELLE**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Applicables à compter du 1er octobre 2026

38 TER rue de Calais – 60430 Noailles

Téléphone : 03 44 05 86 83

E-mail : emailpftnoailles@free.fr

SARL au capital de 5 000 €

SIREN 752 169 201 – SIRET 752 169 201 00015

Habilitation funéraire n° 25-60-00015

Représentant légal : Gilles Paemelaere

Important : Les présentes conditions générales encadrent les prestations et fournitures proposées par l'entreprise. Elles complètent la documentation générale tarifaire et les devis réglementaires. En cas de contradiction, les dispositions légales et réglementaires applicables ainsi que le devis et le bon de commande signés prévalent.

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations et fournitures funéraires et, lorsqu'elles sont proposées, aux prestations de marbrerie commandées auprès de POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE DU THELLE.

Elles sont remises ou rendues accessibles au client avant la conclusion du contrat et complètent la documentation générale et le devis remis à la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

2. Devis et information préalable

Avant toute opération funéraire, un devis gratuit et détaillé est établi conformément au modèle réglementaire applicable aux opérateurs funéraires. Le devis distingue les prestations obligatoires et non obligatoires et identifie, lorsqu'il y a lieu, les prestations sous-traitées, les sommes dues à des tiers et les taxes.

Le devis précise notamment les communes concernées par le décès, la mise en bière, le service funéraire et l'inhumation ou la crémation, ainsi que la date d'établissement du devis.

L'acceptation du devis donne lieu à un bon de commande permettant la réalisation des prestations.

3. Acceptation du devis et bon de commande

La commande devient ferme après acceptation du devis et signature du bon de commande par la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

Toute prestation supplémentaire, toute modification ou tout dépassement concernant des prestations ou fournitures non prévus initialement fait l'objet, lorsque la réglementation l'exige, d'un avenant ou d'un nouveau devis accepté et d'un nouveau bon de commande.

4. Prix

Les prix figurant dans la documentation générale et les devis sont exprimés en euros TTC, sauf indication contraire.

Les prix applicables sont ceux figurant sur le devis accepté. Les prestations et fournitures de tiers et les taxes sont distinguées des prestations réalisées directement par l'entreprise, conformément à la réglementation.

5. Prestations sous-traitées et intervenants tiers

Certaines prestations peuvent être réalisées en sous-traitance ou par un tiers, notamment lorsque cela est indiqué dans l'habilitation ou le devis. Le client en est informé dans les documents contractuels.

Les sommes versées à des tiers pour des prestations assurées par eux sont distinguées des prestations de l'entreprise et des taxes.

6. Organisation des obsèques

L'entreprise organise les obsèques conformément au devis et au bon de commande acceptés, aux souhaits exprimés par la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles et aux prescriptions légales et réglementaires.

Les horaires, lieux, délais et modalités peuvent être adaptés lorsque les circonstances, les prescriptions des autorités ou les disponibilités des tiers l'imposent.

7. Prestations obligatoires selon les circonstances

Certaines prestations ou fournitures peuvent devenir obligatoires selon les circonstances du décès, les modalités de transport, la destination du corps ou les prescriptions applicables. Sont notamment concernés, dans les conditions prévues par les textes, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Les prestations obligatoires liées à l'inhumation ou à la crémation sont indiquées dans le devis réglementaire.

8. Transport, inhumation, crémation et opérations funéraires

Les transports sont réalisés dans les conditions prévues par la réglementation et par le devis accepté. Les opérations d'inhumation, d'exhumation, de crémation, de dépôt ou de scellement d'urne sont exécutées selon la destination choisie, les autorisations nécessaires et les règles applicables.

Les délais réglementaires et les contraintes imposées par les autorités, établissements, cimetières et crématoriums peuvent conditionner la réalisation des prestations.

9. Frais avancés pour le compte de la famille

Lorsque l'entreprise avance certains frais pour le compte de la famille, notamment des frais facturés par un crématorium, une commune, un cimetière ou un autre intervenant, ces sommes sont identifiées comme frais ou sommes dus à des tiers dans les documents contractuels. Leur montant peut dépendre du tarif appliqué par le tiers concerné.

10. Marbrerie et travaux sur monument

Les travaux de marbrerie, de gravure, de nettoyage, de dépose et repose, d'ouverture ou de fermeture de monument et autres travaux similaires sont réalisés selon devis lorsque leur prix dépend de la configuration du monument, de son état ou des travaux effectivement nécessaires.

Le devis précise la nature des travaux et leur prix avant exécution.

11. Conditions de paiement

Les modalités et échéances de paiement sont indiquées sur le devis, le bon de commande et/ou la facture. Sauf disposition particulière convenue par écrit, les sommes dues sont payables selon les conditions mentionnées sur la facture.

Tout paiement effectué pour le compte d'un tiers ou toute avance de frais est identifiable dans la facturation.

12. Réclamations

Toute réclamation doit être adressée en priorité à POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE DU THELLE, de préférence par écrit, en précisant l'objet du désaccord et les références du devis, bon de commande ou facture concernés.

L'entreprise s'efforce d'apporter une réponse dans les meilleurs délais.

13. Médiation de la consommation

Après réclamation écrite préalable auprès de l'entreprise et en cas de désaccord avec la réponse apportée, le client-consommateur peut, dans les conditions prévues aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, saisir le Médiateur du Commerce Coopératif et Associé.

Médiateur du Commerce Coopératif et Associé

FCA – 77, rue de Lourmel – 75015 Paris

Site internet : www.mcca-mediation.fr/votre-reclamation

La médiation est accessible dans les conditions prévues par les textes applicables.

14. Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre de la commande sont utilisées pour assurer l'organisation et la facturation des prestations, accomplir les formalités nécessaires et respecter les obligations légales de l'entreprise. Les données sont conservées pendant les durées légales applicables.

Le client peut exercer les droits prévus par la réglementation applicable à la protection des données personnelles en contactant POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE DU THELLE à l'adresse emailpftnoailles@free.fr ou par courrier au 38 TER rue de Calais – 60430 Noailles.

15. Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Les dispositions impératives applicables aux opérations funéraires, à la protection du consommateur et à la médiation de la consommation demeurent applicables.

Document à conserver avec la documentation générale tarifaire et les modèles de devis et bons de commande.